FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 9 février 2020

E3C

Destruction du baccalauréat, des statuts avec en prime l'institutionnalisation de la répression

Contrairement à ce que dit le ministre Blanquer, le refus des E3C est massif. Quand il affirme que *« Dans l'immense majorité des cas, ça s'est passé de manière normale, dans d'autres cas il y a des critiques et il faut bien sûr les entendre »*, et qu'il est prêt à *« faire évoluer »* la session suivante, prévue de mi-avril à fin mai, *« dans le sens de la simplicité »*, ce qu'il vise est tout autre. Ce qu'il prévoit tout simplement, c'est l'entrée dans le contrôle continu pour tous comme le demande l'UNSA et le SGEN-CFDT. Le baccalauréat maison, le baccalauréat par classe ne lui suffit plus, il faut éradiquer tout simplement le mot baccalauréat du vocabulaire, des conventions collectives. A chacun son parcours, à chacun son avenir, et tant pis pour ceux qui ne seront pas les *« premiers de cordée »*.

FO réaffirme ses positions depuis le début de la réforme du bac et du lycée : pas de bac Blanquer, maintien du premier grade universitaire, des épreuves terminales, nationales et anonymes.

Et le ministre de mépriser le travail des professeurs ! Il déclare qu'il organise une réforme *« très profonde »* qui génère *« du travail en plus »*, pour *« rehausser le niveau général des élèves »*. *« Ce que j'assume, tout programme confondu c'est l'exigence renouvelée »*, *« de trouver du plaisir »* dans les enseignements de spécialité ! Derrière les discours mensongers, c'est le mépris sans borne des professeurs, de leur travail, de toutes les équipes !

E3C, la répression organisée en règle de fonctionnement

Jamais les épreuves du baccalauréat n'ont donné lieu à une telle répression, à une telle intimidation des élèves et des professeurs, des AED, de la vie scolaire. Des forces de l'ordre partout, devant les lycées, dans les lycées, qui font usage des gaz lacrymogènes, des LBD, qui interpellent préventivement les lycéens, qui convoquent les professeurs dans les commissariats, qui placent des mineurs en garde à vue, en procédure de flagrant délit ! Le ministre et le gouvernement ont passé un cap que nous ne pouvons accepter.
Partout, le SNFOLC encourage les personnels dans les collèges, les lycées, dans les départements, à prendre toutes les positions contre la décision du gouvernement de criminaliser l'action syndicale, de convoquer les militants et adhérents dans les commissariats, d'incarcérer les lycéens et de les condamner à des peines pénales alors qu'ils protestent contre le nouveau bac Blanquer qui compromet leur avenir.

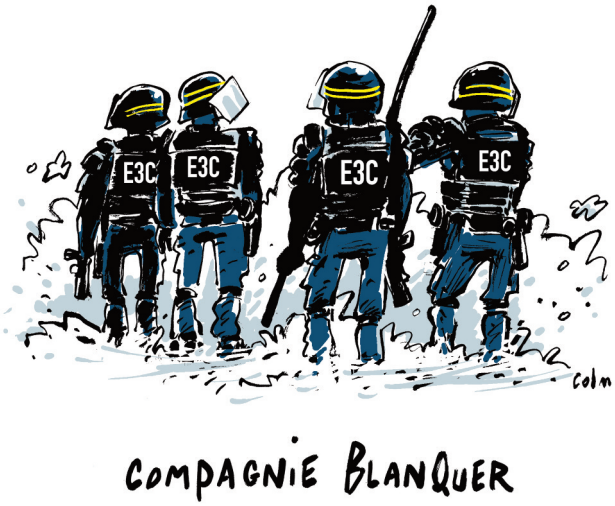

E3C, refus massif de la correction des épreuves

Les syndicats du SNFOLC poursuivent la mobilisation. Vacances certes pour la zone C, mais comme pour les congés de Noël, il n'y a pas de trêve. Nous sommes aux côtés des salariés mobilisés.

Les professeurs se retrouvent avec des copies E3C à corriger dans les pires conditions. Fatigue, stress, impossibilité de travailler chez soi faute de réseau, journées de travail à rallonge, grilles de notation inutilisables, difficultés d'utilisation de l'application Santorin, véritable usine à gaz pour les corrections, outil de flicage des professeurs. Ce n'est pas acceptable ! Pendant les congés, les assemblées générales vont continuer à se tenir, comme pour le baccalauréat 2019. Dans toutes les zones, les professeurs n'acceptent pas la destruction du bac.

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir : aucun professeurs correcteurs ne doit subir de menace, aucune intimidation, non aux pressions ! Les E3C ne sont pas des épreuves d'un baccalauréat national porteur de l'avenir des lycéens. Les E3C sont le contraire du baccalauréat, premier grade universitaire. Le SNFOLC soutient les personnels et intervient auprès du ministère afin que tous les professeurs qui refusent de corriger ces épreuves soient protégés, que la liberté pédagogique soit respectée.

E3C et rémunération : le ministre persiste et signe

Les E3C seront rémunérées 50 € par division (CTM du 5 février). L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre sauf le SGEN-CFDT qui a refusé de prendre part au vote ! La direction de l'enseignement scolaire a affirmé que les professeurs n'avaient que 20 à 25 copies à corriger. FO a réfuté cette présentation. A Rennes, par exemple, des professeurs de langues vivantes ont 140 copies ! 50 € contre 5 € la copie, tout le monde peut calculer la différence de rémunération. La voilà la revalorisation Blanquer !

E3C, préfiguration de la pseudo-revalorisation des personnels enseignants

En plus de la baisse de la rémunération des copies, le ministre accroît le temps de travail et impose les corrections pendant les congés. Le vendredi 7 février, le ministère a «proposé» aux organisations syndicales d'attribuer des primes et des indemnités, au nom d'un *« véritable gain de pouvoir d'achat »*. Le ministère voulait que les syndicats choisissent parmi 4 scénarii prévus incluant tous que la formation ait lieu pendant les congés ! Ces mesures sont l'expression de la volonté du ministre de casser le statut, de dégrader encore plus les conditions de travail, d'exercer des pressions inconcevables sur les personnels.

Et au nom de la continuité du service public le ministère veut imposer de faire encore plus d'HSA pour remplacer les professeurs absents !
Chantage sans précédent, inacceptable ! Chantage sans précédent pour masquer le fait que la « revalorisation » annoncée par Blanquer est une vaste fumisterie. Chantage pour faire accepter le renoncement au Code des pensions civiles et militaires et le calcul sur les 75% des six derniers mois !

E3C, la mobilisation se poursuit

N'en déplaise à M. Blanquer et à M. Macron, la mobilisation est là et bien là avec des centaines d'AG. Depuis le 5 décembre, le refus est là et bien là avec toutes les initiatives des syndicats contre la politique du gouvernement. Il n'y a aucune raison de céder. Déterminés nous sommes, déterminés nous restons. Le SNFOLC en lien avec la FNEC FP-FO et les syndicats nationaux et départementaux ont construit le refus massif des personnels de l'Education nationale, alors continuons de multiplier les prises de position. Pas de trêve pour combattre cette politique imposée et massivement rejetée.

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr